

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/03/2023

Présents : BONNET Eric, SAINT VIGNES Maryse, LACAZE Stéphane, ABADIE Eric, , MORLAAS-COURTIES Pascal, AUBIAN Jean Bernard, DUPUY Sylvain, SOENEN Antoine.

Absents : BARBE-MORLAAS-COURTIES Marie-Line,
DARNAUD Didier
BOUE Emilie

Secrétaire de séance LACAZE Stéphane

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 17 Janvier 2023
- Travaux fibre optique
- Bulletin Municipal
- Etude énergétique du SDEG sur les bâtiments communaux
- Questions Diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17 Janvier 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre poursuit son chemin et est réalisé par l'entreprise EOS.

Afin d'éviter de rajouter des poteaux supplémentaires, la municipalité a confié à l'entreprise DALIES l'enfouissement des tronçons suivants qui n' étaient pas prévus initialement :

- des 4 chemins à un peu avant chez Gilles ADER
- la montée de Cap d'Aouba
- la liaison entre chez Monsieur BONNARD Stéphane et Monsieur QUEYROL

Il est prévu la location d'une mini pelle pour le rebouchage des tranchées.

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal sera édité après le prochain conseil municipal qui fera apparaître le budget 2023.

ETUDE ENERGETIQUE DU SDEG SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

L'étude établie par le SDEG nous propose, pour la rénovation des bâtiments communaux (école, classe maternelle, dortoir et mairie) un chiffrage allant d'environ 103000 € HT à 130000 € HT subventionnable.

Le conseil municipal met en attente ce projet de travaux.

QUESTIONS DIVERSES

L'élagage des arbres est en-cours, les branches seront broyées et mise à dispositions des habitants à côté de la salle associative.

- Nous sommes dans l'attente d'un devis de Clément ORTHOLAN pour le déplacement de la cuve de gaz afin de pouvoir commencer le terrassement du hangar communal et d'un devis pour l'aménagement de la cuisine du foyer pour la mise en place du matériel neuf (four etc..)

- le mur du cimetière a été refait en partie suite aux dommages causés par l'accident de l'année dernière, le conseil municipal va demande à l'entreprise PHILIGERS de réaliser la

rénovation du mur de la porte du cimetière vers le village afin d'harmoniser tout le devant du cimetière.

- le conseil municipal a accepté la demande de Madame ENAUD pour l'utilisation du terrain de pétanque et de la buvette le vendredi 11 Août 2023 à partir de 18h00. Il s'y déroulera une pièce de théâtre qui est ouverte aux habitants du village

- La porte d'entrée du foyer sera remplacée par l'entreprise VIGGIANO afin de respecter les règles d'accès aux Personnes à mobilité réduite (la largeur d'ouverture de l'actuelle porte n'est pas aux normes).

- Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 400 € pour financer un groupe de bandas le dimanche soir de la fête locale.

La séance est levée à 21h30

Le Maire,
Eric BONNET

